



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
15 juin 2017

## Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès verbal du CE du 16 février 2017
3. Effectifs et structure pédagogique pour l'année 2017/2018
4. Carte des emplois
5. Calendrier et rythme scolaire 2017/2018
6. Adoption du règlement intérieur 2017/2018
7. Bilan des actions pédagogiques
8. Bilan de la fête du lycée
9. Point sur Yurin
10. Formation du bureau des élections au CE pour l'année 2017/2018

**Présents :**

Représentants de l'administration

M. RESBEUT, chef d'établissement du lycée

Monsieur LECACHEUR, chef des services administratif et financier

Madame BREFFI, CPE

Madame KAWAI, secrétaire de direction

Enseignants et représentant du personnel

Madame CRUMIERE, professeur des écoles – cycle 1

Madame MENETRIER, professeur des écoles – CE1/CE2

Madame ETO, coordonnatrice du japonais en primaire et secondaire

Monsieur DROULERS, professeur principal des classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale

Monsieur GOURBEAULT, professeur principal de la classe de 6<sup>e</sup>

Monsieur MOISAN, professeur principal des classes de 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>

Monsieur ROYNETTE, représentant des personnels

Représentants des parents d'élèves

Monsieur BERGONZO

Madame GUILLON

Monsieur PREVOST

Personnalité(s) invité(e)(s)

Monsieur BRULE, président de l'APEK

**Excusés :**

Madame GOUDET-TROTET, IEN de l'AEFE, en résidence à Pékin

Monsieur COLLIOT, conseiller de coopération et d'action culturelle, Ambassade de France

Monsieur BONNEL, consul général en poste au Consulat Général de France à Kyoto

Monsieur BRIANT, chargé des affaires consulaires, Consulat Général de France à Kyoto

Madame INUZUKA, conseillère consulaire

Monsieur CONSIGNY, conseiller consulaire

Monsieur JOLY, conseiller consulaire

Monsieur BERTRAND, représentant des parents d'élèves

Monsieur GACHIGNARD, professeur des écoles – CM1/CM2

DUBOIS Ailie, représentante des élèves

- ✓ Ordre du jour adopté
  
- ✓ Adoption à l'unanimité du CR du 2<sup>e</sup> conseil d'établissement

### 3- Effectifs et structure pédagogique

		MINIMUM		MAXIMUM		
PS	9			9		
MS	8	31		9	32	
GS	14			14		
CP	9		81	9	84	
CE1	14			14		
CE2	9	50		10		52
CM1	7			8		
CM2	11			11		
6	5			5		
5	11			12		
4	13			13		
3	9	58	58	10	62	
2 <sup>nde</sup>	4			5		
1 <sup>ère</sup>	7			8		
T <sup>ale</sup>	9			9		
			139		146	

Les effectifs sont en hausse en maternelle. C'est la deuxième année d'augmentation sur ces sections. Le nombre d'élèves au secondaire reste identique. Cette augmentation des cohortes sur les classes primaires ont les incidences suivantes sur la structure pédagogique pour la rentrée 2017 :

- 1,5 classe de maternelle : 1 classe de PS/MS, 1 classe de GS qui rejoindra l'après-midi la classe de MS, les PS étant à la sieste.
- 1 CE1,
- CP/CM2,
- CE2/CM1

Dans la partie secondaire, la classe de 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> sera en enseignement direct. Puisque les élèves de terminale sont plus nombreux à la rentrée prochaine, a été choisie l'option d'avoir une classe unique sur ce niveau.

<b>STRUCTURE PEDAGOGIQUE EN PRIMAIRE</b>		
Rentrée 2017		
<b>Nombre de sections</b>	<b>Classe</b>	<b>Effectifs</b>
<b>2</b>	PS/MS(/GS)	<b>17</b> (9/8) (/14)
	GS (mi-temps)	<b>14</b>
<b>1</b>	CP/CM2	<b>20</b> (9/11)
<b>1</b>	CE1	<b>14</b>
<b>1</b>	CE2/CM1	<b>16</b> (9/7)

<b>STRUCTURE PEDAGOGIQUE AU SECONDAIRE</b>		
Rentrée 2017		
<b>Classe</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Enseignement</b>
<b>6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup></b>	<b>16</b> (5/11)	Enseignement direct
<b>4<sup>e</sup>/3<sup>e</sup></b>	<b>22</b> (13/9)	Cned
<b>2<sup>nd</sup>e/1<sup>ère</sup></b>	<b>11</b> (4/7)	Cned
<b>Terminale</b>	<b>9</b>	Cned

#### 4- Carte des emplois

REPARTITION / RECRUTEMENT		
Rentrée 2017		
Nom	Fonction	Classes
<b>Mme JEANSON</b>	Enseignante	PS/MS(/GS)
<b>Mme BREFFI</b>	Enseignante	GS (mi-temps)
<b>M.MELLET</b>	Enseignant	CE1
<b>Mme SUMIDA</b>	Professeur de musique	Collège
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Assistante maternelle	Maternelle (temps partiel)
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Professeur(s) de sport	Collège/lycée
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Professeur d'allemand	Secondaire
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Professeur d'Arts Plastiques	Secondaire
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Surveillants	Primaire/ secondaire
<b><i>En phase de recrutement</i></b>	Gestion matérielle	Lycée

Les annonces des postes vacants ont été publiées sur le site. Il est à noter le recrutement d'un personnel « gestion matérielle » qui en plus de s'occuper du matériel proprement dit (maintenance électrique, informatique, ...) aura un rôle de gardien et de surveillant, allégeant notamment la surveillance de récréation des enseignants du secondaire.

DÉPARTS		
Nom	Fonction	Date
<b>Madame CRUMIERE</b>	Professeur des écoles	
<b>Monsieur LEVASSEUR</b>	Professeur de sport	
<b>Madame KAWAI</b>	Secrétaire	
<b>Madame BAXTER</b> <b>Madame CHOLLET</b>	Surveillantes Intervenantes APS Assistante maternelle	
<b>Madame BIGOU</b> <b>Madame CORLET</b> <b>Madame DUBOIS</b> <b>Monsieur BABOLIN</b> <b>Madame KAOUACHE</b>	Surveillants	
<b>Monsieur MONGIE</b>	Surveillant / Intervenant APS Assistant administratif	
<b>Madame COLLAZO</b>	Professeur d'allemand	
<b>Monsieur OKAMOTO</b>	Personnel de service/ sécurité	
<b>Madame SHIRANE</b>	Professeur de musique	
<b>Monsieur CHEVALIER</b>	Surveillant/Assistant APS Tuteur Art Plastique	15 mai

## 4. Calendrier et rythme scolaire 2017/2018

2017					2018											
Septembre	Octobre		Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Avril	Mai	Jun	Jun	Jul	Jul		
V 1	Pré-entrée	D 1	M 1	V 1	L 1	Jour de l'an	J 1	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	L 1	M 1		
S 2	L 2	M 2	J 2	S 2	M 2	V 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	M 2	L 2	M 2		
D 3	M 3	V 3	Culture	D 3	M 3	S 3	S 3	M 3	J 3	Constitution	D 3	M 3	M 3	M 3		
L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4	D 4	D 4	M 4	V 4	Verte	L 4	M 4	M 4	M 4		
M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	L 5	L 5	J 5	S 5	Enfants	M 5	J 5	J 5	J 5		
M 6	V 6	L 6	M 6	M 6	S 6	M 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	V 6	V 6	V 6		
J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7	M 7	M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	S 7	S 7	S 7		
V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8	J 8	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	D 8	D 8	D 8		
S 9	L 9	Sport	J 9	S 9	M 9	V 9	V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	L 9	L 9	L 9		
D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	M 10	S 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	M 10	M 10	M 10		
L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11	Fondation	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	M 11	M 11	M 11		
M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	Fondation	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	J 12	J 12	J 12		
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13	M 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	V 13	V 13	V 13		
J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	J 14	J 14	J 14	J 14		
V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15	J 15	J 15	D 15	M 15	V 15	V 15	V 15	V 15	V 15		
S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	V 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	L 16	L 16	L 16		
D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17	S 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	M 17	M 17	M 17		
L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18	D 18	D 18	M 18	V 18	L 18	V 18	V 18	V 18	V 18		
M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	L 19	L 19	J 19	S 19	M 19	V 19	V 19	V 19	V 19		
M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	V 20	V 20	V 20		
J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	M 21	M 21	L 21	S 21	L 21	J 21	J 21	J 21	J 21		
V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22	J 22	J 22	D 22	M 22	V 22	V 22	V 22	V 22	V 22		
S 23	Equinoxe	L 23	Travailleurs	S 23	Empereur	M 23	V 23	V 23	L 23	M 23	S 23	S 23	S 23	S 23		
D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24	S 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	M 24	M 24	M 24		
L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25	D 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	M 25	M 25	M 25		
M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	L 26	L 26	J 26	S 26	M 26	V 26	V 26	V 26	V 26		
M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27	M 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	V 27	V 27	V 27		
J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	M 28	M 28	S 28	L 28	J 28	J 28	J 28	J 28	J 28		
V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	J 29	J 29	J 29	D 29	Showa	M 29	V 29	V 29	V 29	V 29		
S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	V 30	V 30	V 30	L 30	Showa	M 30	S 30	S 30	S 30	S 30		
	M 31		D 31	M 31	S 31	S 31	S 31	J 31		J 31	J 31	J 31	J 31	J 31		

le 31/08 et 01/09 : pré-rentree

le 4 septembre 2017 au matin: reprise des cours pour les élèves

le 15 juin : fin des cours pour Tale/1ère/2nde

le 22 juin : fin des cours pour 3e/4e

le 6/07/2018 après la classe: fin des cours pour primaire, 6e et 5e

	week-end
	vacances
	jours feries nationaux

Les deux établissements scolaire du Japon (LFIT, LFK) ont décidé d'être sur un rythme de calendrier identique.

Ce calendrier respecte des rythmes plus réguliers entre semaines travaillées et semaines de vacances et a été validé par l'AEFE.

À noter la présence des deux jours de pré-rentree, le 31 août et le 1<sup>er</sup> septembre, temps nécessaire pour permettre aux équipes d'être prêtes pour la rentrée prévue le 4 septembre après cette phase d'emménagement dans les nouveaux locaux.

## 5. Adoption du règlement intérieur

Depuis la rentrée 2016, le lycée a décidé de s'équiper d'un carnet de liaison propre au LFK. Avant cette 2<sup>e</sup> édition, il convient de discuter des modifications ou précisions à apporter à certains points du RI, de les modifier pour adoption et publication du règlement intérieur 2017 et insertion dans le carnet, lien indispensable entre l'établissement et les familles. Ainsi le changement de nom ayant reçu l'aval de l'AEFE au mois de mai, il convient de remplacer partout où figurera l'appellation LFK ou Lycée français de Kyoto en *LFIK* ou *Lycée français international de Kyoto*.

Certaines parties du RI seraient soulignées. Tels est le cas pour :

**Page 6**, chapitre sur les horaires, au moins 5 minutes puisque les élèves doivent être dans les classes à 8h30.

Idem, serait souligné au-delà de deux séquences consécutives de sport (nécessité d'un certificat médical)

**A été précisé** que la raison familiale (page 7 dans le chapitre *Retards ou absences*) trop souvent évoquée lors d'une absence devra faire l'objet d'une plus grande précision.

Mme Guillon indique que l'on ne peut pas tout dire au chef d'établissement.

Il est préférable alors de spécifier *malade* si la famille ne souhaite pas donner une raison médicale très personnelle.

Il est rappelé que si l'élève est absent de deux cours consécutifs de sport ou si cette absence devait être supérieure à une semaine le certificat médical est obligatoire.

**Paragraphe 4.3** Les portables sont acceptés mais éteints serait souligné.

**Page 8 Sante 6.1** Aucun médicament ne peut être donné aux élèves.

**Page 10 Communication avec les familles**

A souligner et rappeler qu'il est obligatoire d'être signé.

**Page 12 Charte informatique point 5 sur le droit d'accès.** Les mineurs ne peuvent être devant internet sans un adulte serait souligné.

Il est rappelé que le chef d'établissement ou toute personne habilitée par le chef d'établissement peut suivre les sites fréquentés par l'élève, les messages envoyés.

**Ces changements sont adoptés.**

Quelques ajouts ou modifications sont également discutés.

**Page 7 Dans le chapitre *Recommandations***, 2ème paragraphe serait ajouté **vivement** recommandé de (...)

**Page 7 (4.3) L'usage des téléphones portables, tablettes, ou montres connectées est de même strictement interdit** (serait souligné également). Changement de la formulation du point 4.3 mentionné dans la page précédente : La possession de l'appareil n'est tolérée qu'à la seule condition qu'il soit éteint et dans le sac à dos ou le cartable de l'élève.

Serait ajouté : **Les prises de photos d'élèves ne sont pas autorisés sauf accord du chef d'établissement.**

Serait ajouté un 3<sup>ème</sup> paragraphe : **La prise de photo et de vidéo est interdite dans les enceintes du lycée sauf autorisation du chef d'établissement.**

**Page 8 Santé (6.1)** Serait ajouté (dans la classe), **dans l'établissement**

**Page 9** Serait ajouté **Le conseil de discipline pourra être saisi.**

**Page 10 Communication avec les familles**

**Un bilan trimestriel pour le primaire** (en lieu et place de périodique) et le secondaire est transmis aux parents, à souligner et rappeler qu'il est obligatoire d'être signé.

**Page 12** : Les points sur l'utilisateur d'internet glisseraient deux points plus bas avec le passage sur le droit de traçage d'une activité sur le web ou messagerie électronique.

**Page 10** : serait ajouté (Si billets de retard) **ou page « communication avec les familles »** venaient à manquer, la famille devra acheter un nouveau carnet de liaison.

**Suite à ces modifications, le RI 2017 est adopté à l'unanimité.**

## 7. Bilan des actions pédagogiques

**Un bilan est fait des différentes actions pédagogiques menées.**

### **Kyotographie**

Participation au concours de 3 classes (ce1/ce2, cm1/cm2 et 6e/5<sup>e</sup>) illustrée par des sorties autour des expositions.

L'objectif a été de s'initier à la prise de photographie. Suite à la remise des prix, les prises de vue ayant obtenu un prix, comme ce fut le cas pour notre lycée, sont postées sur le site de Kyotographie. Selon les organisateurs, l'année prochaine, la publication devrait être élargie.

Cette collaboration avec Kyotographie sur cette idée de concours sera reconduite l'année prochaine. Elle est aussi un moyen de faire connaître un peu plus encore notre établissement.

### **Territoires d'Asie**

C'est un projet de la zone Asie-Pacifique, projet photographique également sur un éclairage culturel sur l'Asie. La classe de 6<sup>e</sup> a participé à cette Prozap. Ce projet serait reconduit l'année prochaine.

### **Le souvenir français**

Remise de drapeau d'un comité de résistance par M. Barcellini, contrôleur général des armées, président du souvenir français. C'est une association qui cherche à promouvoir la mémoire nationale. C'est un support pédagogique, pour travailler et mieux comprendre la Seconde guerre mondiale. Ce dernier restera au sein de l'établissement pendant trois ans.

### **E.M.I.L.E en anglais**

En primaire, c'est une initiation à la langue anglaise et à sa culture. Ces séances sont organisées en 2 groupes : cp/ce1 et ce2/cm1/cm2. Chaque groupe a fait 1 heure de musique et 1 heure de sport.

Pour permettre d'enrichir le vocabulaire, une autre discipline pourrait être travaillée en anglais à la rentrée prochaine.

## 7. Bilan des actions pédagogiques

Différents évènements durant cette année ont permis de montrer aux parents le rôle positif de cette initiation à l'anglais : spectacle de Noël, fête du lycée (chants en anglais) initiation à la culture populaire américaine et anglaise.

En Éducation physique, les séances se sont articulées autour de jeux collectifs et repérages. Avec le groupe des plus grands, des activités d'acrogym ont permis d'explicitier une figure ou de la réaliser par écoute et compréhension de consignes données en anglais.

### **Sortie en japonais**

Les cm1/cm2 et le groupe de JLE se sont rendus au centre de commissariat. L'ensemble des groupes a aussi écouté le rakugo.

Au secondaire Madame ETO a initié nos élèves à un atelier pâtisserie japonaise. Les professeurs de japonais ont aussi accompagné bon nombre de sorties liées aux échanges entrepris avec des écoles japonaises.

### **Sortie géologique**

Les élèves de première/Terminale se sont rendus près du Daimonji accompagnés de Monsieur SKRZYPEK, docteur en géologie à l'université de Kyoto, et de leur professeur de SVT, Monsieur GOURBEAULT. Le but était l'observation sur place de la nature de différentes roches.

### **Maternelle**

L'organisation d'une sortie boulangerie a permis d'assister à la fabrication du pain. Cette sortie ainsi que l'étude d'un livre sur ce thème a permis que ce projet aboutisse à la mise en scène théâtralisée du livre étudié lors de la fête du lycée.

Par ailleurs, et pour maintenir les contacts précieux avec l'école maternelle Taiken, avec laquelle nous cohabitons, un pique-nique a eu lieu à Gosho. Cette sortie a été le moyen d'organiser des jeux entre les deux écoles.

### **Relation avec les autres écoles japonaises**

Tout au long de l'année, de très nombreux contacts et échanges ont été établis (JUNPU, SEINSE) afin notamment d'être intégrés au mieux dans le nouveau quartier de Yurin où sera installé l'établissement.

Les contacts sont aussi nombreux avec l'école Doshisha. Cette année, la gastronomie française était à l'honneur. Il est rappelé qu'il est important de conserver ces liens avec cette institution.

## **8. Bilan de la fête du lycée**

La fête du lycée a revêtu la même forme que l'an passé :

- Un espace de jeux et de restauration dans la cour
- Un espace dédié aux spectacles des élèves dans le gymnase

Les échos sont positifs. Il faudra néanmoins revoir le système de billetterie, le simplifier.

Le bilan financier est lui aussi positif contrairement à l'an dernier : 25 596 yens.

## **9. Point sur Yurin**

Les travaux avancent à bonne vitesse. Le déménagement est prévu pour début août. Les cartons arriveront au lycée la semaine du 19 juin. Un codage de couleur sur les cartons permettra de localiser les espaces et faciliter ainsi l'emménagement.

Le budget prévisionnel de 2014 pour les frais liés au déménagement et aux travaux est très largement dépassé. Il tient au nombre d'élèves qui était de 100 en 2015 et serait de 139 à la rentrée 2017.

Il a été décidé en CA de ne pas prendre possession des lieux sans investissement notable, mais de proposer un lycée qui apporte un vrai plus par rapport à notre localisation actuelle (peinture sur l'ensemble des espaces, nouveaux meubles, salle de sciences, investissement important sur la sécurité).

Le chef d'établissement tient à remercier le LFIT qui offre à notre lycée son matériel informatique et vidéoprojecteurs.

**Données chiffrées :**

Travaux : *40 millions de yens*. Le CA a choisi la société Kaname pour réaliser les travaux.

Renouvellement du mobilier : *9 millions de yens (tables et chaises de Taiken seront utilisés à Yurin)*

Internet : *3,3 millions de yens*

Déménagement : *4 millions de yens*

Le plafond à ne pas dépasser a été fixé à 63 millions de yens.

28 millions avaient été provisionnés. 23 millions seront pris sur la réserve et 12 millions de yens passeront en dépense d'amortissement, soit 2,5 millions de yens si le CA opte pour un amortissement sur un délai de 5 ans.

**Changement du nom**

Avec ce déménagement, et comme décidé lors de l'AG du 27 novembre 2016, le lycée change de nom. Il a obtenu l'accord voilà quelques semaines de l'AEFE, a été déclaré sous cette nouvelle dénomination auprès de la mairie De Kyoto et s'appellera désormais *Lycée français international de Kyoto* ou *LFIK*.

Le même logo est utilisé. Seul a été ajouté le mot *International* et la modification que ce changement entraîne dans la traduction japonaise.

## 10. Formation du bureau des électeurs

A été décidé de la date du vendredi 8 septembre pour pour la mise en place du prochain scrutin au CE avec les actuels représentants élus des modalités et dates des prochaines élections.

Deux points seront mis à l'ordre du jour : la représentation des agents techniques et administratifs ainsi que la possibilité que le représentant des élèves puissent ne pas appartenir aux sections homologuées. Cette question sera abordé avec le service pédagogique de l'AEFE.

## 9. Divers

### **Orientations ministérielles**

Monsieur MACRON a nommé Monsieur BLANQUER, ministre de l'Education nationale.

Quelques axes pour la rentrée 2017 ont été évoqués :

- Le dédoublement des classes de cp/ce1 dans les ZEP et REP
- L' assouplissement des rythmes scolaires avec possibilité de revenir à la semaine 4 jours.

A l'étranger, nous sommes sur un rythme déjà différent, lié notamment aux dérogations octroyés aux langues par l'AEFE.

- Les EPI ne seront plus obligatoires. Quid du CNED ? Quid de l'épreuve au DNB ?
- Mise en place du protocole des « devoirs faits ». Les devoirs écrits sont autorisés mais devront pouvoir se faire sur le temps scolaire. C'est une préconisation. Dans les établissements à l'étranger, et pour la raison évoquée ci-avant, il sera difficile de l'intégrer aux emplois du temps.

## **Rappel**

### Les épreuves du Baccalauréat

Terminale du 19 au 24 juin

Première : épreuves anticipées du 21 au 23 juin (21/06 : oraux ; 22/06 : TPE ; 23/06 : écrit plus les sciences pour certains élèves)

### Les épreuves du DNB : mardi 27 et mercredi 28 juin

Les élèves de 3<sup>e</sup> ont déjà présenté leur travail lié aux EPI le 29 mai.

## **Inauguration**

L'inauguration du lycée aura lieu le vendredi 20 octobre 2017, dans l'après-midi.

De nombreux personnalités seront invitées : Monsieur l'Ambassadeur de France, Monsieur PIC, le directeur de l'AEFE, Monsieur BOUCHARD, le CDAEFE de la zone Asie-Pacifique Monsieur VALERY, le maire de Kyoto, Monsieur KADOKAWA, l'inspectrice, le monde économique, des journalistes japonais. La forme n'est pas encore arrêtée. Une réunion prévue le 22 juin.

Diverses réunions seront planifiées pour organiser l'événement qui correspond également au 20 ans du lycée mais aussi au 60 ans des liens entre Kyoto et Paris.

La séance est levée à 18h45